

Biographie d'artistes et d'architectes, XIXe-XXe siècles

1. Méthodologie

Aux Archives nationales, la recherche sur les artistes s'articule essentiellement autour des rapports de l'artiste avec l'État : études (École des Beaux-Arts, École des Arts décoratifs), commandes et achats de l'État, fonctions officielles (enseignants, architectes, inspecteurs, etc.) mais aussi secours, avantages et récompenses (bourses, indemnités, logements, décorations, etc.).

Dans la seconde moitié du XXe siècle, l'histoire des artistes et des Beaux-Arts est indissociable de celle du ministère de la Culture. Jusqu'en 1969 les Beaux-Arts relèvent de la direction générale des Arts et des Lettres. La suppression de cette direction en mars 1969 suscite une recombinaison d'envergure. Depuis, les appellations se sont succédées pour qualifier l'administration en charge de ces questions d'art : délégation à la création, aux métiers artistiques et aux manufactures en 1979, délégation aux arts plastiques en 1982 (pour laquelle on conserve de nombreux versements), actuellement direction générale de la création artistique. Il faut noter cependant que d'autres ministères ont produit des archives intéressantes l'histoire de l'art et celle des artistes : le ministère de l'urbanisme, le ministère de l'intérieur, etc.

Ce qui relève de la vie privée ou de la carrière de l'artiste sur le marché privé (correspondance avec d'autres artistes, relations avec le commerce de l'art, commandes effectuées par des particuliers) peut, cependant, être aussi cherché aux Archives nationales, notamment à travers le fonds du Minutier central des notaires, les fonds d'archives d'origine privée (familiale ou associative) ; la recherche y est néanmoins plus aléatoire.

Avant toute recherche, on consultera :

Martine Plouvier (sous la direction de), *Guide des sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales et aux Archives de Paris*, Paris 2012 (**AFG/102**).

Cet ouvrage remplace celui de Mireille RAMBAUD, *Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales*, Paris, 1955.

Voir aussi les fiches de recherche :

62. Principales séries intéressantes l'histoire de l'art au XIXe siècle,

29. Les recherches biographiques de 1789 à 1940 : état des inventaires nominatifs, dans la mesure où une partie du travail s'apparente à la recherche biographique générale (recherche d'état civil, démêlés avec la police ou avec la justice par exemple).

1. Les fonds publics conservés sur le site de Pierrefitte ou sur le site de Fontainebleau

Il convient d'abord de consulter sur le site Internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « plan d'orientation général », la rubrique « de 1789 à nos jours ».

Pour aller plus loin, consulter, toujours sur le site internet des Archives nationales, dans la « salle des inventaires virtuelles », onglet « recherches multicritères », la rubrique "recherche sur les versements postérieurs à 1970", en utilisant un certain nombre de mots-clés (« artiste » par exemple).

On peut ensuite consulter la base de données QUIDAM consultable uniquement en salle des Inventaires (voir la fiche de recherche 64 : La base Quidam).

2. Les fonds conservés à Paris : archives notariales

Les archives des notaires de Paris contiennent de nombreux documents relatifs aux artistes : voir sur le site Internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « plan d'orientation général », le dossier « notaires de Paris ». Voir également les fiches de recherche sur les actes notariés.

3. Les archives d'origine privée

Il convient d'abord de consulter sur le site Internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « plan d'orientation général », les rubriques "archives de personnes, de familles et d'associations" (pour les fonds privés). Après avoir repéré les intervalles de cotes d'une série particulière, il faut se reporter à l'État des inventaires puis aux instruments de recherche détaillés.

2. L'enseignement artistique

Il existe trois fonds d'écoles artistiques : l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, l'École nationale supérieure des Arts décoratifs et l'Académie Julian. Des renseignements peuvent également être trouvés dans les archives de l'administration des Beaux-Arts.

1. L'École nationale supérieure des Beaux-Arts

La source première est constituée par les dossiers des élèves, comprenant leur cursus scolaire (date d'entrée à l'École, noms des professeurs, prix et médailles obtenus, bourses, état civil, correspondance relative à des transferts d'école, obligations militaires, attestation d'inscription dans un atelier préparant aux Beaux-Arts). Ils ne donnent pas d'indication sur les qualités artistiques des élèves. Les collections iconographiques et les dessins primés aux concours, et à l'Académie de France à Rome, sont conservés par le « service des collections » de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts.

S'il n'y a pas de dossier d'élève, ce qui est le cas le plus fréquent avant 1870, il faut, pour reconstituer le cursus scolaire d'un élève, se reporter aux registres d'inscription pourvus de tables et, à partir de la date d'admission fournie par ces registres, dépouiller les procès-verbaux des assemblées des professeurs ou les procès-verbaux des jugements des concours. A partir de la réforme de 1863, de nombreux artistes ont simplement été inscrits dans les ateliers, sans jamais réussir ou même se présenter au concours d'admission. Dans ce cas, ils figurent uniquement dans les registres d'inscription des ateliers.

Pour une période continue allant de 1921 à 1960, il existe des dossiers d'élèves organisés d'abord par section (peinture, architecture, sculpture) ensuite par tranche alphabétique. Ces dossiers ont été reliés en registres mais n'ont pas fait, à ce jour, l'objet d'un dépouillement systématique. Il n'est par conséquent pas possible d'identifier directement un dossier d'élève sans consulter le registre dans lequel il devrait se trouver. Dans le cas où un dossier d'élève fait défaut ou lorsque la spécialité (peinture, architecture, sculpture) qui permet la recherche n'est pas connue, il est possible de se reporter aux fiches d'inscription dans les ateliers qui ne comportent pas ou peu de données sur le suivi de la scolarité mais des mentions d'état civil et la section d'inscription.

On pourra compléter la recherche, pour les Français comme pour les étrangers, en dépouillant les registres d'inscription aux différents concours internes à l'École ou les dossiers de demande de bourses.

• Instruments de recherche à consulter :

Inventaire des archives de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, par B. Labat-Poussin et C. Obert, Paris, 1998. Cet inventaire comprend une table, mais pour une partie seulement, des dossiers des élèves (AJ/52/1).

Dossiers des élèves architectes pour la période 1951-1960, rép. num. par Ch. Noulet, 2005, 1 p.

(AJ/52/2).

Dossiers d'élèves architectes (1931-1960), d'élèves peintres (1920-1960) : base QUIDAM.

• Voir en particulier :

AJ/52/234 à 241, AJ/52/544 et 545 : registres d'inscription à l'École, XIXe-XXe siècle.

AJ/52/250 à 437, AJ/52/574 à 600, AJ/52/1141 à 1331, AJ/52/1416 à 1442 : dossiers d'élèves (peintres, sculpteurs et architectes), XIXe-XXe siècles.

AJ/52/246 à 248, AJ/52/553 et 554 : registres d'inscription dans les ateliers, 1863-1969.

AJ/52/553 à 571, AJ/52/921 à 923, AJ/52/926 à 928, AJ/52/930, AJ/52/958, AJ/52/967, AJ/52/1041, AJ/52/1353 : inscriptions et présence dans les ateliers, XIXe siècle-1969.

AJ/52/1332 à 1343 : fiches individuelles d'inscription dans les ateliers pour les élèves nés avant 1900.

AJ/52/1344 à 1352 : fiches individuelles d'inscription dans les ateliers pour les élèves nés après 1900.

AJ/52/1 à 9, AJ/52/75, AJ/52/89, AJ/52/95 à 107, AJ/52/173, AJ/52/176, AJ/52/180 : procès-verbaux des assemblées des professeurs (concours, première moitié du XIXe siècle).

19920445/1 à 178, 19930251/21 à 24, 19930304/1 à 3 : enseignement, registres d'admission, d'inscription ou de jugement, 1861-1985.

2. L'École nationale supérieure des Arts décoratifs

Cette série est beaucoup plus lacunaire que celle de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts ; de plus, les renseignements et dossiers d'ordre individuel y sont moins nombreux. Cette pénurie conduit fréquemment à recourir aux autres parties nominatives du fonds, notamment aux attributions de bourses et aux demandes d'inscription, pour les élèves français et étrangers.

Pour donner les grandes lignes de structuration du fonds, il n'existe de véritables feuilles de valeur (état civil, dates d'entrée et de diplôme, cours suivis et notes obtenus aux examens, photographies pour la période la plus récente) que pour les années 1949 à 1969. Pour les années 1911 à 1951, des relevés individuels de notes nécessaires pour l'obtention du diplôme existent sans que tous les étudiants y soient représentés. Seuls ces derniers relevés ont fait l'objet d'un dépouillement permettant d'identifier directement l'existence d'un dossier et sa cotation, dont le classement est organisé par tranche alphabétique pour la partie postérieure à la Seconde Guerre mondiale.

Pour les autres périodes, en particulier le XIXe siècle, il convient de se reporter aux registres d'inscription à l'école qui, classés chronologiquement, forment une série complète de 1859 à 1972.

Les renseignements donnés y sont limités à l'état civil, à l'adresse et à la profession. Des relevés annuels des inscriptions aux cours et des notes de passage obtenues dans les différentes disciplines permettent de recueillir des données complémentaires relatives aux notes obtenues aux examens pour les années 1907 à 1947 et au-delà, 1948-1968, mais ils sont alors moins utiles puisque les feuilles de valeur sont présentes dans le fonds. Enfin, des cahiers d'enregistrement des présences aux cours ou des registres d'élèves fondés, c'est-à-dire ayant bénéficié d'un soutien financier, permettent de pallier partiellement les lacunes du fonds en matière de suivi des scolarités individuelles.

• Inventaires à consulter :

Inventaire des archives de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (sous -séries AJ/52 et AJ/53) [articles AJ/53/1 à 166], par B. Labat-Poussin, Paris, 1978, p. 87-146 (AJ/53/1).

École nationale supérieure des Arts décoratifs, XIXe-XXe siècles (articles AJ/52/167 à 312), rép. num. détaillé, par B. Labat-Poussin, 1991, 18 p. (AJ/53/2). Ce groupe de cotes est surtout constitué de registres : inscriptions des élèves, notations aux concours et procès-verbaux de ces mêmes concours, dont une partie se trouve déjà cotée dans le groupe AJ/53/1* à 166.

École nationale supérieure des Arts décoratifs, 1945-1971 (AJ/53/313 à 396), rép. num. détaillé, par I. Vernus, 1991 (AJ/53/2). Ce fonds est constitué de quelques dossiers généraux sur l'enseignement à partir de 1950, de dossiers sur l'organisation des cours (quelques pièces de 1909 et 1942), des relevés annuels des notes des élèves aux différents concours et enfin des dossiers des élèves diplômés et non diplômés pour les années 1949 à 1969.

Sur le site internet des Archives nationales, dans la « salle des inventaires virtuelle », et dans

l'onglet « recherche multicritères », la rubrique « recherche sur les versements postérieurs à 1970 » permet de trouver, pour la période récente, les dossiers de carrière des enseignants, les travaux et dossiers individuels des élèves mais également des dossiers sur l'historique et le fonctionnement de l'école.

• Voir en particulier :

AJ/53/172 à 186 : registres d'inscription à l'École, 1859-1972.

AJ/53/ 139 à 140 : dossiers d'élèves subventionnés ou boursiers, 1881-1946.

AJ/53/ 143 à 145 : admission d'élèves étrangers subventionnés ou boursiers, 1855-1946.

AJ/53/190 à 216 : relevés annuels des inscriptions aux cours et des notes de passage obtenues dans les différents cours, 1907-1947.

AJ/53/369 à 396 : fiches individuelles d'élèves diplômés ou non diplômés, 1949-1969.

19910490/37 à 96, 19950147 /9 à 14, 19980366/1 à 24, 20050412 /1 : enseignement, dossiers d'élèves, travaux d'étudiants, 1920-1995.

3. L'Académie Julian, 1890-1928 : sous-série 63AS/1 à 9

Le fonds comporte les registres d'inscription des hommes. Il n'existe pas de dossiers d'élèves ; les registres de femmes sont toujours conservés par l'Académie Julian.

• Instruments de recherche à consulter :

Archives de l'Académie Julian (63 AS 1-9), rép. num., par F. Hildesheimer, 1987-1992.

Catherine FEHRER, *The Julian academy, spring exhibition 1989*, Shepherd Gallery, New-York, 1989. Catalogue de l'exposition suivi des listes alphabétiques des professeurs et des élèves dressées à partir des registres de 63 AS.

4. L'enseignement artistique dans le fonds de l'administration de tutelle

• Instruments de recherche à consulter :

Administration des Beaux-Arts (XIXe siècle), inv. semi-anal., par M.-H. Degroise, J. Irigoïn, F. Jenn, B. Labat-Poussin et E. Morin, 1968-1991, 633 p. [F/21/3 (1-3)] ; complété par un index sur fiches des noms géographiques, de personne et de matière (microfilm 609-612).

Archives de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (1869-1951), rép. num. détaillé par A. Callu, 1998, 6 p. (F/21/32).

Enseignement artistique. Écoles municipales et régionales d'art, 1879-1961, rép. num. détaillé, par J. Irigoïn et I. Vernus, 1991, 56 p. (F/21/30).

• Voir en particulier :

Sur l'Académie de France à Rome : F/21/610 et 611, élèves Prix de Rome, XIXe siècle.

Sur l'École nationale supérieure des Beaux-Arts : F/21/622 et 623, élèves conscrits, XIXe siècle ; F/21 624-625, élèves étrangers (admissions), XIXe siècle.

3. Les achats de l'Etat

1. L'administration des Beaux-Arts (arts plastiques)

Les commandes et achats de l'État aux artistes constituent une source d'archives essentielle dans une biographie d'artiste. Ces dossiers peuvent parfois être très laconiques, mais ils contiennent

souvent de la correspondance avec l'artiste lui-même, des recommandations émanant d'autres artistes ou des personnalités les plus diverses, et bien d'autres informations sur leurs origines familiales, leurs études ou leurs conditions d'existence ainsi que sur la réalisation des oeuvres.

La sous-série F/21 conserve les dossiers des achats faits autrefois par le bureau des Travaux d'art, comme aujourd'hui par le F.N.A.C. (Fonds national d'art contemporain). Ces dossiers remontent au Consulat et constituent des séries parfaitement organisées jusqu'en 1960.

Il existe aussi des albums photographiques des oeuvres achetées par l'État entre 1864 et 1901 (quelques lacunes), consultables sur le site Internet des Archives nationales, dans la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « recherche multicritères » ou « recherche figurées ».

On peut compléter les informations contenues dans les dossiers d'achat des oeuvres par celles que l'on trouve dans les dossiers d'attribution de ces mêmes oeuvres à différentes institutions (édifices publics, musées...) ; ces dossiers sont classés aux noms des villes concernées.

Enfin, les « cahiers des musées » contiennent l'enregistrement chronologique des envois de l'État dans les musées territoriaux, y compris en France d'outre-mer, dans les colonies et protectorats depuis le début du XIXe siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

• Instruments de recherche à consulter :

La base ARCADE consultable sur le site Internet des Archives nationales, dans la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « recherche multicritères » ou « recherche figurées », recense une très grande partie de ces dossiers ; elle s'enrichit régulièrement et la page qui présente le « tableau des cotes contenues dans la base » est périodiquement actualisée.

En complément à cette base, il faut consulter les inventaires suivants :

Rép. num. ms. de F/21/ 1 à 2588, 2873A-2899, par P. Caron et J. Chassaing de Borredon (F/21/1 et F/21/6).

Administration des Beaux-Arts (XIXe siècle), inv. semi-anal., par M.-H. Degroise, J. Irigoien, F. Jenn, B. Labat-Poussin, E. Morin, 1968-1991, 633 p. [F/21/3 (1-3)]. Index sur fiches des noms géographiques, de personne et de matière (microfilm 609-612).

Travaux de la réunion des Tuileries au Louvre (1852-1865), rép. num. détaillé, catalogue des documents figurés et index, par Y. Isselin, 2003, 109 p. (F/21/35).

Rép. num. détaillé, par J. Pouëssel, pour les articles F216721-7118 (F/21/20).

Fichier alphabétique des artistes (XXe siècle) précisant le titre des oeuvres acquises, par J. Pouëssel et G. Boutelotte (consultable sur demande auprès du département culture, éducation et affaires sociales).

2. Les travaux d'architecture, principalement dans les fonds des Bâtiments civils et des Beaux-Arts

De nombreux dossiers relatifs aux travaux dans les palais nationaux ou dans les édifices publics sur tout le territoire de la France permettent de suivre la carrière artistique d'un architecte. Ces dossiers peuvent se trouver dans toutes les sous-séries puisque presque chaque administration gère des bâtiments : par exemple les écoles, collèges ou facultés pour le ministère de l'Instruction publique, les haras pour le ministère de l'Agriculture, etc. On ne signalera donc que quelques inventaires dans les sous-séries où la question de l'architecture relève d'une compétence administrative première.

• Instruments de recherche à consulter :

Inv. semi-anal., par L. Legrand et M.-S. Cerf. revu par L. Albert et B. Labat-Poussin, 1933-1953 et 1991, 882 p. [F/13/1 (1,2,3)]. Index des noms géographiques, de personne et de matière sur fiches (microfilm 613-615).

Bâtiments civils (XIXe siècle), rép. num. détaillé, par C. Lamoussière, 1987-1989, 95 p. ; index des noms géographiques, de personne et de matière (F/21/23).

Conseil des bâtiments civils : registres (an IV-1844) : base CONBAVIL consultable au centre André Chastel de Paris IV ou sur le site Internet de l'INHA permettant notamment de faire le lien entre les procès-verbaux du Conseil et les plans conservés sous les cotes F21 1875-1908.

Bâtiments civils et palais nationaux (XIXe-XXe siècles), rép. num. détaillé, par M. Claudel, 1946-1955, 85 p. (F/21/8).

Bâtiments civils, palais nationaux, Conseil des bâtiments civils (XIXe-XXe siècles), rép. num.

détaillé, par J.-D. Pariset, 1979, xii-365 p. (F/21/18).

3. Les achats ou commandes de l'État et les travaux aux bâtiments dans les fonds des maisons de l'Empereur et du Roi et du ministère d'État, 1800 à 1870

Des oeuvres d'art ont été achetées par ces services de même que les palais royaux, impériaux ou nationaux ont subi des transformations suivies par ces services sous les différents régimes : Premier Empire (O/2), Restauration (O/3), Monarchie de Juillet (O/4), Second Empire (O/5 et F/70). La Maison de l'Empereur ou du Roi avait toujours dans ses attributions les musées du Louvre et de Versailles. Les oeuvres achetées par elle, pouvaient aussi bien être envoyées dans ces musées que dans une des résidences officielles (Tuileries, Fontainebleau, Compiègne, Dreux...). De 1852 à 1863, le ministère d'État eut même, en plus, la gestion générale des Beaux-Arts qui relevait jusqu'alors du ministère de l'Intérieur. Les différents services de la Maison de l'Empereur ou du Roi ainsi que du ministère d'État pouvaient avoir à traiter avec des artistes plasticiens ou architectes, aussi ne peut-on donner ici de cotes précises, même si ce sont surtout les services liés aux bâtiments et aux musées qui étaient les plus impliqués dans les relations avec eux.

• Inventaires à consulter :

Maison de l'Empereur, rép. num. détaillé par H. Patry, 1932, 200 p. (O/2/1).

Maison de l'Empereur. Grands officiers de la Couronne (an VIII-1815), inv. par N. Gotteri, Paris, 1993, 137 p. (O/2/5).

Intendance générale de la Maison de l'Empereur (an X-1815), inv. par N. Gotteri. (O/2/6).

Intendance générale des bâtiments de la Couronne, rép. num. détaillé par M. Rambaud, index par B. Labat-Poussin, 1983, 263 p. (O/2/2).

Garde-meuble (Révolution-Empire), inv. semi-anal. ms., par B. Labat-Poussin, 1960 (O/2/8).

Maison de l'Empereur. Domaine étranger. Italie, Belgique, Hollande, inv. par N. Gotteri, Paris, 1989, 99 p. (O/2/4).

Service des grands officiers, ministère de la Maison du Roi : cabinet, domaines et forêts, bâtiments, parcs et jardins (Empire et Restauration), inv. semi-anal., par H. Patry, 1937, 99 p. avec index des noms géographiques, de personne et de matière, 20 p. (O/3/2).

Brevets des fournisseurs du Roi, inv. par C. Guerassimova et M. Henzslova, 1992, 98 p. (O/3/11).

Département des Beaux-Arts, inv. semi-anal., par H. Patry, 1938, 204 p. (O/3/3).

Mobilier de la Couronne, inv. semi-anal. ms., par B. Lesne et M. Rambaud, 1949, 264 p. en 2 vol.

Index des noms géographiques, de personne et de matière (O/3/7-8).

Achats pour les musées et les palais, secours et encouragements aux artistes, fichier (consultable sur demande dans les services responsables des fonds) par B. Labat-Poussin, 1998. Il ne s'agit pas de dossiers, mais seulement de mandats de paiement, sans aucune correspondance.

Sous-série F70. État sommaire des versements... (série F), t. III, p. 391-405 (F/4). Les documents de F70 sont surtout de nature financière et non des dossiers de correspondance.

4. Les achats ou commandes de l'État dans les fonds de l'Instruction publique sous la Révolution et l'Empire

La sous-série F/17 intéresse les questions d'art (commandes aux artistes et architecture) parce qu'elle comprend les archives des comités d'Instruction publique de la Législative et de la Convention (1791-1795).

• Inventaire à consulter :

Inv. anal. des papiers des comités d'Instruction publique de la Législative et de la Convention (F/17/4-19).

5. Les achats ou commandes de l'État et les travaux dans les fonds des assemblées

Les assemblées ont commandé ou acheté de nombreuses oeuvres d'art en peinture comme en sculpture pour constituer le décor des palais dans lesquels elles siégeaient : palais Bourbon et

palais du Luxembourg, essentiellement. Ce dernier est l'objet de nombreux travaux d'embellissement sous le Premier Empire. Les commandes sont à rechercher dans les services internes de ces assemblées, la questure pour la Chambre des députés, la préture pour le Sénat (il n'y a pratiquement pas d'archives de comptabilité pour le Sénat après 1814).

Pour la Chambre des pairs (1815-1870), il n'y a pas d'archives comptables permettant des recherches.

D'autre part, pour certaines commandes d'oeuvres d'art, notamment celles qui ont donné lieu à un crédit supplémentaire au budget voté chaque année, les dossiers conservés dans les sessions peuvent donner des informations importantes.

• Instruments de recherche à consulter :

Les archives des assemblées nationales, 1787-1958, rép. num. de la série C par J. Charon-Bordas, 1985, 220 p. (C/1).

Sénat conservateur et Chambre des pairs impériale (1799-1815), inv. anal. ms. par H. Lot, 1874, 424 p. (CC/1-3). Cet inventaire rend compte du détail des achats aux artistes, mais ne comporte pas d'index.

• Voir en particulier :

C/2455 à 2461 : dépenses d'entretien et de réparations, 1790-an IV.

C/2465 à 2473 : dépenses diverses, 1790-an II.

C/2506 à 2520 : dépenses de la questure, an XII-1815.

C/2587, C/25911 à 25922 : dépenses, 1848-1849.

C/4399 à 4443 : dépenses de gestion, 1871-1885.

C/8014 à 8159 : recettes et paiements, 1886-1919.

CC/111 à 164 : dépenses administratives de la préture du Sénat, an VIII-1814.

6. Les achats ou commandes de l'État dans les archives de la Maison de France sous la Monarchie de Juillet (AP/300)

• Inventaire à consulter :

Archives de la Maison de France, par S. d'Huart, Paris, 1976, t. I, p. 402.

L'ensemble des achats a été mis sur fiches dans le fichier général des recherches des fonds du département des Archives privées (microfiches 2782-3126).

• Voir en particulier :

AP/300(I)/2387 à 2396 : paiements d'oeuvres d'art achetées par Ferdinand Philippe duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, entre 1830 et 1842. Il ne s'agit que de pièces comptables.

7. Les achats ou commandes de l'État et les travaux à l'occasion des expositions universelles, seconde moitié du XIXe siècle – première moitié du XXe siècle

Les expositions universelles ont été l'occasion de nombreuses commandes exceptionnelles pour la construction et la décoration des pavillons français.

Pour l'ensemble des expositions, sauf pour celle de 1855 qui n'offre aucune ressource, on trouvera dans les fonds des directions des travaux, mêlés à ceux des autres travaux (charpente, couverture etc.), des documents relatifs à la commande et à l'exécution des travaux de peinture ou de sculpture.

Pour les expositions de 1867 et de 1878, il faut aussi voir les dossiers de demande d'admission, groupés par classes. Ils sont particulièrement intéressants pour les artisans d'art (céramistes, peintres-verriers, etc.). En 1878, un questionnaire portant sur l'état et l'histoire des entreprises artisanales ajoute encore à l'intérêt de ces dossiers.

Pour l'exposition de 1889, il existe aussi des dossiers d'artistes et d'architectes sous les cotes F/12/3926 à 3929 et F/12/3946 à 3950.

• Inventaires à consulter :

Expositions universelles internationales, rép. num. détaillé, par M. Smith, sous la direction d'A. Labat, 1994 (F/12/104).

Exposition universelle de 1855, Paris, rép. méthodique des cotes de F12 et relevé des sources imprimées conservées aux Archives nationales par C. Demeulenaere-Douyère, 2009, 12 p.

(F/12/112).

Exposition universelle de 1867 à Paris : documents iconographiques, rép. méthodique par C. Demeulenaere-Douyère, 2008, 54 p. (F/12/105 ; CP/37). Les documents ont été numérisés et peuvent être consultés en ligne à partir de l'inventaire.

Expositions universelles et internationales (1844-1920), expositions nationales, foires et salons français (1895-1921), expositions régionales françaises (1852-1913), rép. méthodique provisoire par C. Douyère-Demeulenaere, 2007, 71 p.

- > **L'exposition de 1937.**

Le musée d'Art moderne, qui a pris la suite du musée du Luxembourg, s'est installé au palais de Tokyo dans les locaux construits à l'occasion de l'exposition internationale de 1937. Pour la circonstance, des crédits spéciaux ont permis l'achat d'oeuvres d'art qui devaient prendre place dans le nouveau musée ainsi que dans le musée d'Art moderne de la ville de Paris qui s'ouvrait dans les mêmes locaux. On trouve donc dans les archives de l'exposition, d'une part les commandes passées auprès des artistes (peintres, sculpteurs et architectes) pour la décoration des pavillons français (comme pour les autres expositions universelles) et de l'autre, les achats d'oeuvres d'art pour le musée national d'Art moderne et pour le musée d'Art moderne de la ville de Paris.

• Inventaire à consulter :

Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne (Paris, 1937), rép. num. détaillé, par A. Labat, 1994, 177 p. Les annexes 1 à 5 de l'inventaire répertorient les artistes et artisans (F/12/13).

• Voir en particulier :

F/12/12161 à 12197 : direction des travaux d'art (commandes)

F/12/12702 et 12703 : candidatures d'architectes

F/12/12709 à 12712, 12714 : candidatures d'artistes

8. Le 1% artistique

Le 1% artistique est une procédure spécifique de commande d'oeuvre d'art à des artistes. Elle impose aux maîtres d'ouvrages publics de réserver 1% du coût de leurs constructions pour la commande ou l'acquisition d'une ou plusieurs oeuvres d'art spécialement conçues pour le bâtiment considéré. D'abord limité aux bâtiments du ministère de l'Éducation nationale lors de sa création en 1951, le dispositif a été élargi et s'impose aujourd'hui à la plupart des constructions publiques de l'État et à celles des collectivités territoriales, dans la limite des compétences qui leur ont été transférées par les lois de décentralisation.

Pour retrouver les références de ces dossiers, interroger sur le site internet des Archives nationales , la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « recherche multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 » avec les mots clés suivants : « commande publique » ou « 1% ».

4. Les emplois et les fonctions officielles

Les artistes se retrouvent essentiellement dans les domaines de l'enseignement (à tous les niveaux, professeurs ou inspecteurs) et de l'architecture. Cependant la profession d'architecte étant d'abord une profession libérale, il n'y aura de dossiers d'architectes que dans la mesure où ceux-ci ont travaillé pour l'État en tant que vérificateurs de travaux, architectes ou inspecteurs des palais nationaux, des bâtiments civils ou des monuments historiques, architectes ou inspecteurs

diocésains, architectes des expositions universelles. Pour aller plus loin dans une recherche sur un architecte, lorsqu'on sait de quels édifices il était chargé (cathédrale, palais national, etc.), il faut consulter les dossiers de travaux de ces édifices sans oublier les fonds d'architectes conservés à la section des Archives privées ou à la section des cartes, plans et de la photographie.

1. L'enseignement

Les dossiers de carrière des professeurs de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts font partie des fonds de l'Éducation nationale. Les enseignants de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs ont, dans les archives de ces deux écoles, des dossiers qui s'avèrent assez pauvres : quelques cotes éparses fournissent des renseignements le plus souvent d'ordre administratif tels des contrats, des états d'appointements, etc. Il existe aussi quelques dossiers d'inspecteurs de l'enseignement artistique dans le fonds des Beaux-Arts.

- Instruments de recherche à consulter :

Personnel enseignant, XIXe siècle, rép. num., 29 p. (F/17/22).

Personnel enseignant, XIXe-XXe siècles : base QUIDAM et fiches consultables sur demande dans les services responsables des fonds.

Enseignement, manufactures, mobilier, rép. num. détaillé par J. Irigoien et B. Labat-Poussin, 35 p. (F/21/22).

Voir les inventaires cités au paragraphe sur l'enseignement artistique.

- Voir en particulier :

F/17/20001 à 27660 : personnel enseignant, XIXe-XXe siècles.

AJ/52/460 à 463, AJ/52/879 : personnel enseignant de l'École des Beaux-Arts, XIXe siècle.

AJ/52/35 : registre matricule du personnel de l'École des Beaux-Arts, 1793-1956.

AJ/52/129 à 131 : personnel enseignant de l'École des Arts décoratifs, 1772-1947.

F/21/612 : personnel de l'Académie de France à Rome, XIXe siècle.

F/21/534 : demandes d'emploi de professeur de dessin, 1882-1946.

F/21/7550 : personnel de l'inspection du dessin, 1879-1943.

2. L'architecture

Des dossiers d'architectes et de demandes d'emploi d'architecte, de vérificateur de travaux, etc. figurent dans F13 (Bâtiments civils, première moitié du XIXe siècle) et dans F21. Les dossiers d'architectes et d'inspecteurs diocésains sont conservés principalement dans la sous-série F19 (Cultes), certains se trouvent en F21 ; ceux des architectes et inspecteurs des palais nationaux, des bâtiments civils et des monuments historiques dans F21. Pour les expositions universelles, des dossiers d'architectes (candidats et architectes retenus) sont conservés dans la sous-série F12 (voir ci-dessus).

Dans la seconde moitié du XXe siècle, les archives relatives aux architectes agréés de la Reconstruction sont à rechercher parmi les dossiers versés par le ministère de l'Urbanisme, direction de la construction.

Plus généralement, les archives d'autres ministères contiennent des dossiers de concours et des dossiers individuels d'architecture pour la réalisation de leurs bâtiments.

- Instruments de recherche à consulter :

Inv. semi-anal. par L. Legrand, 1933-1953, revu en 1991, 882 p. [F/13/1 (1,2,3)]. Index des noms géographiques, de personne et de matière sur fiches (microfilm 613-615).

Architectes et inspecteurs diocésains, voir *Sources de l'histoire de l'architecture religieuse aux Archives nationales*, par J. Charon-Bordas, Paris, 1994, p. 157-166. (AN/117).

Rép. sur fiches par B. Labat-Poussin, C. Lopez, M. Noël (microfiches 110-137).

Bâtiments civils, palais nationaux, Conseil des bâtiments civils (XIXe-XXe siècles), rép. num. détaillé, par J.-D. Pariset, 1979, xii-365 p. (F/21/18).

Dossiers individuels du personnel des services des monuments historiques, bâtiments civils et palais nationaux (XIXe-XXe siècles), rép. nominatif des dossiers, par F. Anrep sous la direction de

J.-P. DeFrance, 1989, 161 p. (F/21/69).

Sur le site internet des Archives nationales, dans la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « recherche multicritères », choisir le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 » et interroger avec le mot-clé « architecte » dans le champ « recherche libre ».

• Voir en particulier :

F/13/633 à 640, F./13/643, F/13/647, F/13/649, F/13/650 : demandes d'emploi d'architecte, de vérificateur de travaux, Premier Empire et Restauration.

F/19/7229 à 7237 et F/19/8044 et 8045 : architectes et inspecteurs diocésains, XIXe-début XXe siècle.

F/19/1443 : tableau des architectes et inspecteurs diocésains, Second Empire.

F/21/5808 à 5816 : dossiers individuels de personnel des bâtiments civils, XIXe -XXe siècles.

F/21/936 à 938, 1817-1819, 2016-2022 : architectes, conducteurs ou vérificateurs de travaux, XIXe siècle.

F/21/669 à 7971 : personnel du service des bâtiments civils et palais nationaux et des monuments historiques (architectes et employés de tous niveaux), XIXe -XXe siècles.

3. Les photographes

En général consulter sur le site des Archives nationales, dans la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « recherche multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 ».

Voir aussi la fiche de recherche 102 : La photothèque du Tourisme. Ainsi, le site de Pierrefitte conserve, au sein de la photothèque du tourisme, sous la cote 20070607 /1, un reportage photographique d'Henri-Cartier Bresson concernant les sports d'hiver (1950-1970).

4. Les autres fonctions

Certains artistes plasticiens ou architectes ont eu d'autres fonctions au sein de l'administration : directeur de grand établissement (type villa Médicis), inspecteur des Beaux-Arts, conservateur de musée, membre à un titre ou un autre de la Maison du souverain. On trouvera des dossiers individuels dans les fonds des Beaux-Arts, de la Maison de l'Empereur ou du Roi et du ministère d'État.

• Instruments de recherche à consulter :

Administration des Beaux-Arts (XIXe siècle), inv. semi-anal., par M.-H. Degroise, J. Irigoien, F. Jenn, B. Labat-Poussin, E. Morin, 1968-1991, 633 p. [F/21/3 (1-3)] ; index sur fiches des noms géographiques, de personne et de matière (microfilm 609-612).

Travaux d'art, musées et expositions (XIXe-XXe siècles) ; inv. semi-anal., par É. Dunan, 5 vol., 1957-1963. (F/21/9-12) ; index sur fiches des noms géographiques de personne et de matière par B. Labat-Poussin et C. Lopez (microfiches 138-181).

Service des grands officiers, ministère de la Maison du Roi : cabinet, domaines et forêts, bâtiments, parcs et jardins (Empire et Restauration) ; inv. semi-anal., par H. Patry, 1937, 99 p. Index des noms géographiques, de personne et de matière, 20 p. (O/3/2).

Département des Beaux-Arts, musées, monnaies des médailles, manufactures ; inv. semi-anal., par H. Patry, 1938, 204 p. Index des noms géographiques, de personne et de matière (O/3/3).

Personnel de la Maison de l'Empereur ; index ms. ancien sur fiches (microfiches 656-696).

Pensions civiles. Dossiers d'anciens fonctionnaires, index, par B. Labat-Poussin, P. Lelaidier, N. Mio, L. N'guyen, C. Silva-Berthon et M. Plouvier, 2004, 7 p. (F/70/2).

Dossiers d'anciens fonctionnaires du ministère d'État, de la Maison de l'Empereur et des services en dépendant, inv.-index, par M. Plouvier et C. Trouvé, 2004, 12 p. (F/70/2).

Consulter sur le site internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelles » et dans l'onglet « recherche multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 ».

• Voir en particulier :

F/21/4032 à 4050 : Beaux-Arts, personnel scientifique et d'encadrement, 1864-1941.

F/21/4432 à 4437 : musées, personnel, 1848-1941.

O/2/356 à 366 : Maison du Roi, grand chambellan, personnel, dossiers individuels, 1814-1830.
O/2/99 à 1311 : Maison de l'Empereur, personnel par service, dossiers individuels, 1851-1870.
F/70/124 à 126 : ministère d'État, pensions civiles, dossiers d'anciens fonctionnaires.
F/70/353 à 359 : dossiers d'anciens fonctionnaires du ministère d'État, de la Maison de l'Empereur et des services en dépendant.

DEDALE est le nom d'un groupe "du **personnel des bâtiments civils**" incorporé à la base QUIDAM (consultable sur place aux Archives nationales). Ce groupe compte pour le moment 1748 entrées. Il est le résultat du dépouillement des cartons F/21/1817-1819 et F/21/1913-1914 (états de services et demandes d'emplois par des architectes et employés des services de l'architecture, première moitié du XIXe siècle) et des cartons 19810663/1099 à 1117 (demandes d'autorisation d'exercer en France pour des architectes étrangers, années 1940-1970)

5. L'intervention de l'Etat: aides et récompenses ou surveillance

1. Indemnités et secours aux artistes

Les aides de l'État peuvent prendre de nombreuses formes : bourses d'études, bourses de voyage, prix à la suite de concours, secours et indemnités, missions, logements et ateliers dans les bâtiments officiels, demandes d'emploi, etc. Il existe des dossiers de demande qui n'ont pas forcément abouti, mais qui peuvent contenir des informations intéressantes données par l'impétrant pour justifier de sa requête. Les dossiers de demande couronnée de succès renseignent sur le suivi de l'affaire (indemnité renouvelée d'année en année à un artiste ou à sa veuve, etc.). Les dossiers sont trop dispersés pour qu'il soit possible de les indiquer tous avec précision.

• Instruments de recherche à consulter :

AJ/52 et AJ/53, nombreux dossiers de bourses. Voir les inventaires cités au paragraphe sur l'enseignement artistique.

F/13/1 à 1939, fonds particulièrement intéressant pour les demandes d'emploi par les architectes et pour les attributions de logement à des artistes sous le Premier Empire. Voir l'inventaire cité au paragraphe sur les emplois et fonctions officielles.

Dossiers des missions scientifiques et littéraires auxquelles étaient souvent associés un architecte et un peintre. Voir *l'Inventaire des papiers de la division des Sciences et Lettres...*, t. II, par M.-É. Antoine, Paris, 1981, appendice II, p. 577-772 (F/17/2).

Indemnités, secours, missions, demandes d'emploi... (XIXe siècle). Index sur fiches des noms géographiques et de personne, par B. Labat-Poussin, C. Lopez et M. Noël (microfiches 110-137).

Cet index regroupe plusieurs séries de dossiers individuels de demandes diverses. Il s'agit surtout de dossiers de peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, inventeurs de procédés touchant à l'art. On y trouve très peu d'hommes de lettres.

Indemnités, missions, octrois d'atelier. Voir le détail de l'inventaire au paragraphe sur l'enseignement artistique.

Prix du Salon, bourses de voyage..., XXe siècle. Voir l'inv. semi-anal., par É. Dunan, 1957-1963, (F/21/9), avec index alphabétique sur fiches (microfiches 138-181).

Encouragements et secours, XXe siècle, inv. sous forme d'index alphabétique, par É. Dunan, 1957, 244 p. (F/21/15).

Encouragements, secours et indemnités accordés aux artistes et à leurs familles, 1888-1969, inv. détaillé par É. Dunan, s. d.

Consulter sur le site internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelles » et dans l'onglet « recherche multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970

».

2. Naturalisations et distinctions honorifiques

L'État choisit de récompenser les artistes par l'octroi de la nationalité française à ceux qui en font la demande ou par l'attribution de distinctions honorifiques.

• Naturalisation

De nombreux artistes « français » sont en fait d'origine étrangère et ont bénéficié eux-mêmes ou leurs ancêtres proches d'une naturalisation : Brassaï, Chagall, Max Ernst, Le Corbusier, Kandinsky, Van Dongen, etc. Les dossiers ouverts entre l'an XI et 1930 sont conservés sur le site de Pierrefitte, et les dossiers ouverts entre 1931 et 1988 sur le site de Fontainebleau (voir la fiche de recherche 24 : Les dossiers de naturalisation).

• Distinctions honorifiques

Les dossiers de demande de décoration, qui contiennent la justification de la demande, sont souvent plus intéressants que ceux des décorations obtenues. Malheureusement, il n'y a pas une série continue de dossiers de demande dans le fonds des Beaux-Arts et il n'existe que quelques dossiers dans les sous-séries O2 à O5, F70, AJ52 et AJ53. On peut cependant chercher avec profit dans certains fonds liés au Beaux-Arts où l'on dispose de suites générales de dossiers de décorations : Légion d'honneur, Instruction publique et Commerce et Industrie si la décoration a été accordée à l'occasion d'une exposition universelle.

A partir de 1957, l'ordre des Arts et des Lettres, depuis géré par le ministère de la Culture, récompense « les personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde ».

- Instruments de recherche à consulter :

Fiche de recherche 27. L'ordre de la Légion d'honneur.

Inv. semi-anal. par É. Dunan, 1957-1963, t. I. (F/21/9 à 12) et 1957-1963 (F/21/14).

Distinctions honorifiques sous la Restauration, rép. num. détaillé par Y. Isselin, sous la direction de B. Labat-Poussin, Paris, 1994, III-259 p. ; index des noms de personnes, des types de distinction honorifique, des catégories professionnelles (O/3/12).

AJ/53, voir les inventaires cités au paragraphe sur l'enseignement artistique.

Légion d'honneur. Dossiers des propositions faites par le ministère d'État, inv.-index par M. Plouvier, 2005 (F/70/3).

F/12/2475 à 9421, index sur fiches, par M. Claudel, A. Cros et divers (microfiches 6-11).

Distinctions honorifiques décernées à l'occasion des expositions internationales ou universelles (1849-1923), rép. méthodique, par C. Douyère-Demeulenaere, 2006, 24 p. (F/12/108).

F17, *État sommaire des versements... (série F), supplément*, p. 433-437 (F/5).

Consulter sur le site internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelles » et dans l'onglet « recherche multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 » et le dossier « recherche sur les dossiers nominatifs »

- Voir en particulier :

F/12/4038 à 4040, F/12/4717 : Légion d'honneur, Palmes académiques, décorations étrangères, fin XIXe siècle-XXe siècle.

F/12/7113 et 7114 : distinctions honorifiques, 1939-1969.

F/21/8084 : registre des légionnaires décorés au titre des Beaux-Arts, XXe siècle.

O/3/811 à 842 : distinctions honorifiques sous la Restauration.

AJ/31:/128 : propositions annuelles de décoration (Palmes, Légion d'honneur), 1873-1913.

Série LH : dossiers individuels des membres de la Légion d'honneur.

F/22/5314 à 5320, F/22/5332 à 5336, F/22/6635 à 6670 : distinctions honorifiques décernées à l'occasion des expositions internationales ou universelles, 1849-1923.

F/17/40045 à 40134 : dossiers individuels des demandes de Légion d'honneur, au titre de l'Instruction publique, XIXe-XXe siècles.

F/17/40156 à 40311 : dossiers individuels des demandes de Palmes académiques.

19810734 /144 à 153, 171 à 173 : Arts et Lettres, dossiers de promotion (1957-1976) et

19890354 /32 à 34 : Arts et Lettres, dossiers de promotion et de décoration (1975-1979).

3. Surveillance et répression

Dans le cas d'une recherche sur un artiste précis, et notamment engagé en politique, il peut également être intéressant de poursuivre la recherche dans la série F7 ou dans le fonds dit de Moscou (voir la fiche de recherche 103 : Le fonds de Moscou).

• Les artistes sous l'Occupation et à la Libération

Comité national d'épuration des artistes peintres, dessinateurs, sculpteurs et graveurs : dossiers individuels, 1944-1947, inv.-index, par S. Le Goëdec, 2010, 4 p.us loin : le recours privés.

6. Pour aller plus loin: le recours aux fonds privés

De nombreux fonds privés déposés dans les services publics d'archives permettent de compléter une recherche sur un artiste. A titre d'exemples pour la période contemporaine on citera :

• Fonds Louis Carré (389AP/1 à 389AP/68)

Juriste de formation, Louis Carré (1897-1977) abandonne le barreau en 1923, pour reprendre le commerce de son père, antiquaire, d'abord à Rennes, puis à Paris. Il consacre ses premières expositions à l'orfèvrerie, mais très vite il se tourne vers l'art primitif et africain, la sculpture grecque archaïque. Il s'associera avec Roland Balaÿ pour fonder en 1937 à Paris, une galerie, qu'il inaugure en exposant Paul Klee, Juan Gris et Le Corbusier. Après 1945, il confirme sa vocation de spécialiste de l'art contemporain, en exposant Picasso, Calder et Léger. Directeur de la Louis Carré Art Gallery à New-York de 1948 à 1952, il s'attache à découvrir de nouveaux talents, qu'il impose sur le marché d'art international : Bazaine, Estève, Lapicque, Gromaire, Lanskoy et Jacques Villon. La passion de Louis Carré pour l'art contemporain trouve sa consécration dans la construction de la « Maison Carré » à Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines) par l'architecte finlandais Alvar Aalto, de 1957 à 1960.

• Maison des artistes (20040199/1 à 114 et 20050061/1 à 5)

La Maison des artistes est une association régie par la loi de 1901, agréée par l'État pour la gestion des assurances sociales obligatoires des artistes auteurs d'oeuvres graphiques et plastiques. Les dossiers d'artistes de l'association comprennent des documents, déclarations de revenus, correspondance, récapitulatif des travaux des artistes et de leurs commanditaires ou acheteurs. À ce titre ils constituent une source d'information précieuse sur les artistes eux-mêmes mais aussi, de façon plus globale, sur l'évolution de la situation sociale de types d'artistes dans la seconde moitié du XXe siècle.

• Fonds Marion Tournon-Branly

Versements divers : Consulter sur le site internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelles » et dans l'onglet « recherche multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 ».

Marion Tournon-Branly, née en 1924, est la fille de l'architecte Paul Tournon et la petite-fille d'Édouard Branly, l'inventeur du télégraphe sans fil. Ancienne élève à l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Paris, architecte DPLG, elle enseigne l'architecture à la formation d'été de l'École d'art américaine de Fontainebleau, à l'université San Luis Obispo en Californie puis à l'ENSBA-UP7, à partir de 1968, où elle est la première femme enseignante, et enfin à l'école d'architecture de Paris-Tolbiac.

© Archives nationales, 1998-2008 et 2013. Fiche rédigée par Brigitte Labat et Nadine Gastaldi, révisée par Thierry Pin et Noëlle Berger. Mise à jour juin 2013.